



Jessica Allemann



## Rencontre avec Simonetta

Elle assumera en 2015 la présidence de la Confédération. Tour d'horizon, bilan et enjeux avec Simonetta Sommaruga, vice-présidente du Conseil fédéral et Cheffe du Département fédéral de justice et police (DFJP).

Pages 8 et 9

### IMMIGRATION DE MASSE



Des solutions du passé pour les défis de demain : tout un programme avec cette initiative UDC rétrograde, inefficace et nauséabonde.

Page 6

### FINANCEMENT DE L'IVG



L'initiative des milieux conservateurs ne visent qu'un retour en arrière sur la question de l'avortement. Sous prétexte d'une infime économie, les initiants mettent en danger la solidarité!

Pages 4 et 5

### FAIF



La mobilité est un enjeu d'avenir essentiel et le projet « FAIF » est un élément-clé pour le développement de nos infrastructures ferroviaires.

Page 7



L'institut de formation des syndicats

## GESTION DE PROJETS

Un projet, c'est une activité non répétitive, une entreprise unique ayant des exigences différentes d'un travail routinier, un objectif clair et un cadre temporel précis notamment ; il rassemble souvent une équipe spécifique ou exige une collaboration croisée entre acteurs de divers secteurs.

Dans le contexte syndical, un projet peut ne concerner qu'une branche, une section ou un secteur, mais impliquer aussi toute une région ou toute une fédération. Il pourrait s'agir d'une réorganisation interne, de la constitution d'un nouveau réseau de militant-e-s ou de la préparation d'une action extraordinaire.

Il y a donc de très grands projets et de plus modestes, décrivant des trajectoires différentes, mais passant par les mêmes phases. L'originalité de cette formation est de mener son propre projet en parallèle aux apports théoriques et exercices du cours, en profitant de l'appui méthodologique des intervenant-e-s.

### Dates et lieux (7 jours de cours)

- 12.03.2014, Lausanne, Buffet de la gare
- 9.10.4.2014, Bienne, Hôtel Continental
- 28.5.2014, Neuchâtel, Hôtel Alpes et Lac
- 29-30.10.2014, Bienne, Hôtel Continental
- 27.11.2014, Lausanne, Buffet de la gare

### Intervenant-e-s

Marie-Thérèse Sautebin (Effe, Formatrice d'adultes), Olivier Tilleux (Effe, Formateur d'adultes), Anne Holenweg (Responsable de formation, Movendo)

### Frais de cours, alimentation et 2 nuitées

- pour le personnel des syndicats affiliés à Movendo: Fr. 2310.- + Fr. 820.- (Pris en charge par le syndicat concerné)
- pour membre du PS: Fr. 2310.- + Fr. 820.-
- pour autre personne intéressée: Fr. 3765.- + Fr. 820.-

## ECONOMIE D'ENTREPRISE

Lors de négociations salariales ou de CCT, dans le cas de déclaration de faillite ou de liquidation d'entreprise, la marge de manœuvre des syndicats est conséquence souvent de la capacité des secrétaires et militant-e-s impliqué-e-s à analyser comptes et bilans d'entreprises.

Ce cours permettra de mieux comprendre la comptabilité d'entreprise, de l'utiliser comme une arme au service du mouvement social, de mettre en pratique les connaissances acquises par des exercices et des études de cas... sans que tout cela soit sec et aride, grâce aux compétences d'intervenant-e-s passionnant-e-s!

Les principaux thèmes traités seront donc: les bases de la comptabilité; la répartition des coûts par nature et centres de charges; les bilans et comptes d'entreprises.

### Date et lieu (2 jours de cours)

6.2.-7.2.2014 à Morges, Hôtel la Longeraie

### Intervenant-e-s

Samuel Bendahan (Economiste, chargé de recherche) ; Leila Idalène (Economiste)

### Frais de cours, alimentation et 1 nuitée

- pour le personnel des syndicats affiliés à Movendo: Fr. 600.- + Fr. 330.- (Pris en charge par le syndicat concerné)
- pour membre du PS: Fr. 660.- + Fr. 330.-
- pour autre personne intéressée: Fr. 990.- + Fr. 330.-

### Inscriptions

Monbijoustrasse 61, CP, 3000 Berne 23, tél. 031 370 00 70, Fax 031 370 00 71, info@movendo.ch



Le PS Suisse cherche, à compter du 1<sup>er</sup> avril 2014 ou selon entente pour son secrétariat à Berne

## UN-E SECRÉTAIRE CENTRAL-E POUR LES FEMMES SOCIALISTES (60%)

### Votre cahier des charges

Les Femmes socialistes sont une organisation du Parti socialiste suisse et participent au développement du féminisme socialiste. Votre objectif est de promouvoir l'égalité entre les sexes, dans le domaine politique, économique, social et culturel. La mise en œuvre des droits des femmes et le combat contre la discrimination à l'égard des femmes sont au centre de ce travail politique.

En qualité de secrétaire central-e des Femmes socialistes, vous êtes en charge de la conception, de l'organisation et de la conduite des campagnes sur l'égalité de traitement et la politique des genres. En parallèle, vous êtes en charge de l'organisation et de la planification des conférences et assemblées des Femmes socialistes, de la communication et des relations dans la collaboration avec le Groupe socialiste des Chambres fédérales et les autres organisations importantes.

### Votre profil

Vous apportez vos connaissances approfondies en matière de politique de l'égalité et de politique des genres, ainsi que votre réseau personnel dans ce domaine. Vous amenez vos expériences dans les campagnes politiques et dans vos contacts avec les médias. Vous connaissez les mécanismes politiques et le fonctionnement de l'échelon fédéral. Votre expérience dans des projets politiques et de vos très bonnes connaissances en français et en allemand sont nécessaires. Appréciant de travailler seul-e, aussi bien qu'en équipe, vous êtes une personnalité flexible et performante, appréciant de prendre certaines responsabilités et capables de poser des priorités. Vous adhérez aux objectifs et valeurs socialistes et vous sentez en phase avec ces idéaux.

### Notre offre

Nous vous offrons une activité variée et intéressante, un climat de travail agréable et des conditions de travail progressistes (CCT). En cas d'intérêt à travailler dans un environnement politique, au service de l'égalité des sexes et tout en sachant garder une vue d'ensemble lors de moments de stress, alors n'hésitez pas à nous faire parvenir votre dossier complet de candidature d'ici au 10 février 2014 à: emplois@pssuisse.ch ou à PS Suisse, Leyla Gül, co-secrétaire générale, case postale, 3001 Berne. Pour plus de renseignements, Leyla Gül se tient à disposition par téléphone au 031 329 69 78.

**POUR TOUS  
SANS  
PRIVILÈGES**





## Dario Schai, le nouveau secrétaire central de la JS

**La Jeunesse socialiste suisse (JS) a nommé un nouveau secrétaire central. Dario Schai a été élu, en décembre dernier, par 111 voix, contre 67 pour Salome Trafelet. Le Zurichois de 22 ans succède ainsi à Kristina Schüpbach. Dans le même temps, la grisonne Hanna Bay a été élue pour prendre la succession de Meret Herger au Comité directeur.**

Né le 10 novembre 1991, Dario Schai intègre le PS et la JS en janvier 2010. Il occupe les postes de secrétaire de la JS du canton de Zurich depuis novembre 2011 (60%), et de secrétaire ad intérim du groupe parlementaire du PS Ville de Zurich depuis août 2013 (20%).

**Dario, quelle est ta vision politique de la JS?**

Nous ne pouvons pas nous contenter d'être le Parti des jeunes le plus fort de Suisse. Si nous voulons changer ce qui nous dérange, nous devons mettre sur pied un mouvement de gauche fort. Comme secrétaire central de la Jeunesse socialiste suisse, j'aimerais ainsi me concentrer sur la consolidation de la JS en tant que mouvement et organisation politique, autant dans les sections qu'au niveau national et international. Puisque les jeunes se voient de plus en plus mis sous pression par la société capitaliste, nous devons leur donner des réponses claires.

**Comment comptes-tu t'y prendre ?**

Nous devons chercher des moyens pour politiser et organiser les jeunes de manière ciblée. Avec la Jeunesse socialiste du canton de Zurich, par exemple, nous essayons de mobiliser les jeunes directement dans les centres de formation professionnelle et dans les lycées. Ceci implique également une collaboration intensifiée avec les syndicats, respectivement avec les syndicats des jeunes.

**L'initiative 1:12 a été un combat important et un moment fort pour la JS Suisse. Quels sont ses prochains grands rendez-vous ?**

Les élections au Conseil national en 2015 et la votation sur l'initiative « Stop à la spéculation » sont les deux grandes prochaines campagnes de la JS. Dans ce contexte, il s'agira de renforcer le mouvement et de gagner de nouveaux membres à la Jeunesse socialiste.

## Peoplitique

*Diantre! Le président de la République française aurait une maîtresse! Voilà un sujet qui permet à la presse people de se déchaîner: supputations, photos de paparazzis, comparaisons de chaussures et de gardes du corps, enfin quelque chose « d'important » à se mettre sous la dent...*



*De quoi défrayer la chronique, le scoop de l'année, l'information essentielle qui manquait apparemment aux ménages français. Si les réseaux sociaux s'en amusent, un très récent*

*sondage indique que plus de 80% des Français-e-s n'en ont rien, mais alors strictement rien à cirer et que cela n'influence pas l'image qu'ils ont de François Hollande...*

*Et oui, aussi étonnant qu'il puisse paraître, les Français-e-s, comme probablement la plupart des autres habitant-e-s de cette planète, s'inquiètent pour leur emploi, pour l'éducation de leurs enfants, pour leur retraite, pour leur santé ou pour leur logement et, du coup, considèrent les histoires d'amour et autres liaisons présidentielles comme totalement secondaires.*

*Les médias se sont largement emparés de la vie privée des politiques, les people « historiques » étant aujourd'hui régulièrement détrônés. Au final, comme l'immense majorité des Français-e-s le pensent, n'est-il pas plus judicieux que le monde médiatique s'intéresse à nouveau aux faits politiques, aux actes, aux décisions, aux solutions? La population n'est-elle pas en droit d'attendre mieux que les détails des allées et venues présidentielles dans une rue sombre?*

*En Suisse aussi cette dérive d'une peopolisation des politiques peut être constatée. Souvenons-nous du feuilleton lié à la nouvelle coupe de cheveux d'une conseillère nationale UDC bien connue...*

*Le décalage entre l'intérêt des médias people pour le monde politique et la vision désintéressée de la population est flagrant et dénote le manque de compréhension des priorités d'une population qui a peur... Non pas une peur panique des étranger-ère-s comme certains tentent d'interpréter les choses, mais bien un peur pour son avenir dans un monde professionnel toujours plus exigeant et toujours plus déshumanisé. Un retour rapide aux vraies priorités s'impose...*

*Gaël Bourgeois*

### IMPRESSUM

Editeur PS Suisse et Verein SP-Info  
Spitalgasse 34, 3001 Berne, Tél. 031 329 69 69,  
Fax 031 329 69 70, info@socialistes.ch

Rédaction Gaël Bourgeois et Charles Reinmann

Production Atelier Bläuer, Berne

## FINANCEMENT DE L'AVORTEMENT

# NON au démantèlement de l'assurance-maladie sociale par l'UDC et ses proches !

L'initiative populaire « Financer l'avortement est une affaire privée » s'attaque officiellement au financement des interruptions légales de grossesse par l'assurance-maladie obligatoire, à de rares exceptions près. Dans les faits, les initiant-e-s remettent en question les règles de l'interruption de grossesse adoptées par une large majorité du peuple suisse, cherchent à fragiliser des femmes en situation précaire et attaquent insidieusement les fondements mêmes de l'assurance-maladie sociale.

L'assurance-maladie obligatoire prend en charge des coûts découlant de prestations de soins en cas de maladie, mais aussi des frais de prévention ou encore des frais liés à la maternité. Le 1er octobre 2002, le peuple suisse y a ajouté une catégorie de frais couverts par l'assurance de base en décidant à une très forte majorité (72,2%) d'autoriser les interruptions de grossesse dans les douze premières semaines, avec remboursement des frais (solution dite des délais). Il s'en est suivi une diminution du nombre d'interruptions de grossesse ainsi que des difficultés dues aux avortements pratiqués dans des conditions impropres.

## Une initiative au titre trompeur

Contrairement aux affirmations de certains initiant-e-s, l'initiative ne permettrait aucune économie dans l'assurance-maladie, mais cherche à remettre en question la solution des délais, qui a fait ses preuves, et à pousser de nombreuses femmes dans la précarité. C'est la première raison pour laquelle une forte majorité du Parlement recommande de rejeter l'initiative, tout comme le Conseil fédéral. Ce NON est par ailleurs basé sur les motifs suivants:

■ Les frais d'interruption de grossesse en Suisse se montent actuellement à 8 millions de francs par an, soit 0,03% des coûts de l'assurance-maladie obligatoire. Une majeure partie de ce montant est prise en charge par les franchises et les participations des femmes concernées. Quant au solde, il serait plus que compensé, en cas d'acceptation de l'initiative, par les frais liés aux complications médicales et administratives engendrées. Il n'y a donc aucune économie nette à faire en supprimant le remboursement de l'interruption de grossesse par l'assurance-maladie obligatoire.

■ Le comité d'initiative invoque l'argument selon lequel l'interruption de grossesse n'est pas une maladie pour supprimer son finan-

cement par l'assurance-maladie. Dans cette logique, il faudrait aussi supprimer la couverture des frais de maternité, qui n'est pas une maladie. C'est d'ailleurs ce qu'a demandé le représentant du groupe UDC au Conseil national. C'est au moins honnête, mais cette vision passéiste du financement privé de la maternité est fondamentalement contraire à une politique familiale digne de ce nom.

■ Enfin, les initiant-e-s invoquent la responsabilité individuelle de la femme enceinte:

outre le fait qu'il y a toujours aussi un homme responsable (mais que les initiant-e-s ne font pas passer à la caisse...), l'introduction du principe de responsabilité dans l'assurance-maladie n'est pas praticable dans une société démocratique. Il faudrait en effet surveiller les fumeurs, les personnes qui pratiquent trop / pas assez de sport, etc. Les initiant-e-s le savent, mais cherchent à attaquer par la petite porte le principe même de la solidarité dans l'assurance-maladie.

Pour toutes ces raisons, je vous recommande de voter NON à l'initiative contre l'avortement le 9 février prochain.

**L'initiative ne permettrait aucune économie dans l'assurance-maladie, mais cherche à remettre en question la solution des délais qui a fait ses preuves et à pousser de nombreuses femmes dans la précarité.**

Jean-François Steiert  
conseiller national (FR)



Financer l'avortement n'est en rien une affaire privée.



Ruth Dreifuss a été le fer de lance de la solution dite des délais.

## 3 questions à Ruth Dreifuss...

...sur l'initiative populaire « Financer l'avortement est une affaire privée - Alléger l'assurance-maladie en radiant les coûts de l'interruption de grossesse de l'assurance de base »

Ruth Dreifuss a été conseillère fédérale en charge du Département fédéral de l'Intérieur (DFI) de 1993 à 2002. Ayant milité depuis de nombreuses années tant en faveur de la protection de la maternité et de la contraception que de l'interruption volontaire de la grossesse, elle a fait campagne pour l'acceptation de la révision du Code pénal qui devait instaurer le « régime des délais ». La proposition a été acceptée en votation populaire, par plus de 72 % des votant-e-s, le 2 juin 2002.

**Le régime du délai a été plébiscité, il y a plus de 10 ans maintenant, après de longs débats. Te souviens-tu de la campagne menée et de sa tonalité ?**

Le tabou qui pesait sur l'avortement était largement tombé et les débats étaient marqués par un plus grand respect des arguments échangés. Le régime du délai représentait un

compromis largement acceptable et permettait d'espérer que les « faiseuses d'anges » et les coûts prohibitifs d'opérations pratiquées à la marge de la légalité appartiendraient bientôt au passé. Quelques militant-e-s du « droit

**Les femmes à faibles revenus seraient pénalisées et plus particulièrement les plus jeunes d'entre elles. L'interruption volontaire de grossesse serait à nouveau montrée du doigt.**

à la vie » cependant, inspirés par la virulence des « pro life » américains, ne reculaient devant aucune injure, aucune « malédiction » contre les partisan-e-s de la révision.

**En quoi cette initiative remet en cause la pratique actuelle en matière d'interruption de grossesse ?**

Le principe du remboursement de l'acte médi-

cal d'interrompre une grossesse a déjà été établi avant 2002. L'annulation de cette obligation de l'assurance maladie obligatoire créerait à nouveau une inégalité en fonction du revenu quant à l'accès à une aide médicale de qualité. D'où une augmentation des interventions à risques. La distinction entre un avortement pour cause médicale et une interruption volontaire de grossesse devrait à nouveau être faite, avec toute l'hypocrisie qui régnait à l'époque des indications médicales.

**Quelles seraient les premières victimes de cette initiative ?**

Les femmes à faibles revenus seraient pénalisées et plus particulièrement les plus jeunes d'entre elles. L'interruption volontaire de grossesse serait à nouveau montrée du doigt. La décision de renoncer au remboursement de l'intervention médicale créerait aussi un précédent des plus dangereux quant aux prestations couvertes par l'assurance maladie obligatoire, des prestations que l'UDC rêve depuis longtemps de limiter.

# Libre circulation des personnes ou des travailleurs ?

**Pour ma part, il est important de se poser cette question face à l'initiative populaire de l'UDC « contre l'immigration de masse », initiative trompeuse et malhonnête ! Mais voilà, une fois de plus, il faut encore argumenter, démontrer par les chiffres et les faits qu'il n'y a pas « d'immigration de masse », car la situation en Suisse est contrôlée et que la « libre circulation des personnes » en Suisse n'a pas la même signification que pour les pays membres de l'Union européenne.**

Sur ce point, l'UDC se targue d'une déclaration de David Cameron, premier ministre britannique, qui critique certains effets de « la libre circulation des personnes ». Certaines personnes s'installeraient en Angleterre, mais n'y travailleraient pas, profitant simplement des prestations sociales de ce pays (voir « L'Hebdo » du 12 décembre dernier sous la rubrique « En direct des blogs »).

Or, l'UDC se trompe carrément de cible, en le sachant délibérément, d'où la malhonnêteté de ses propos avancés dans son initiative populaire susmentionnée. En effet, la Suisse ne connaît pas « la libre circulation des personnes – ou des citoyens » mais bien la « libre circulation des travailleur-euse-s ». A mes yeux, c'est toute la différence qu'il convient également de souligner.

Pour la Suisse, il s'agit bien de l'accord Suisse-UE concernant la libre circulation des travailleurs et indépendants, issus d'un permis de travail, principe qui n'est pas remis en question par le premier ministre britannique

**« On » ne prend pas le travail des Suisses, « on » occupe simplement les places de travail que plus personne ne veut, provoquant une pénurie qu'il faut combler.**

lui-même... Et cette situation profite très largement aux milieux agricoles, dont une majorité de ses adeptes sont membres de l'UDC. Rappelons que cette initiative remettrait en question un accord, dont l'agriculture a aussi besoin pour ses activités. A moins que certains d'entre eux ne préfèrent violer les règles élémentaires de protection sociale et de conditions de tra-

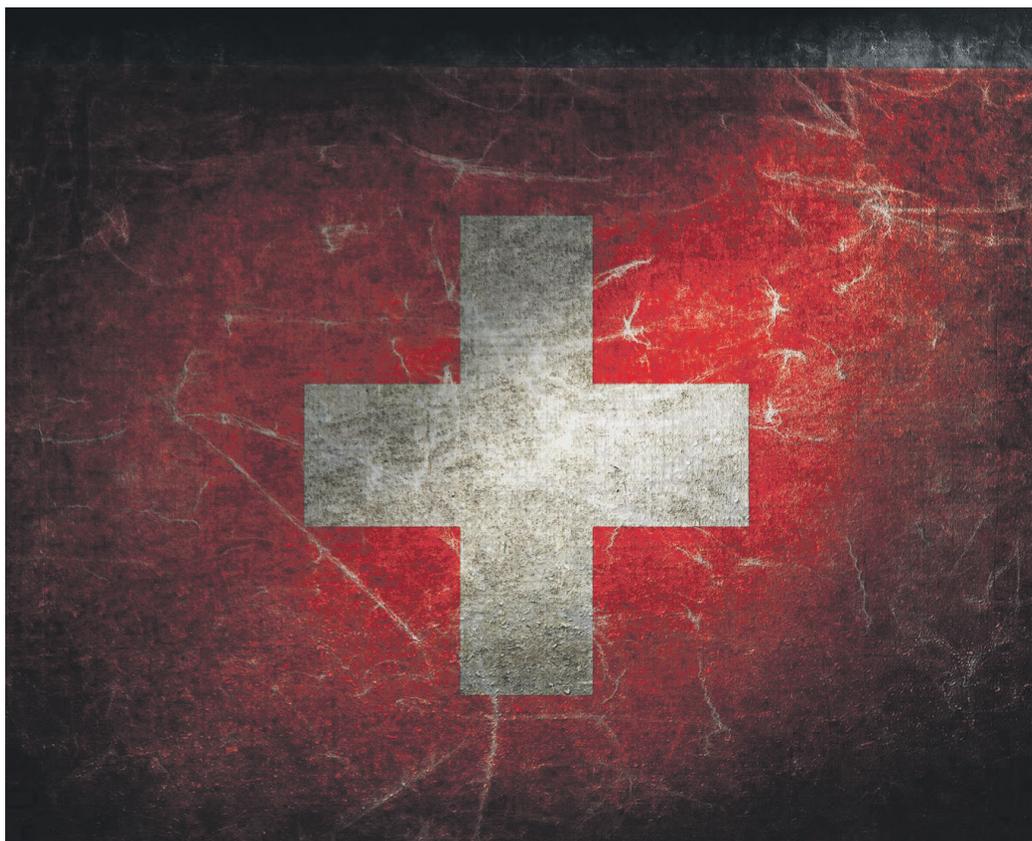
vail, comme on a pu le constater chez certains élus fédéraux de l'UDC !

En ce qui concerne justement les conditions des travailleur-se-s qui viennent en Suisse et qui ont un permis de travail, les activités des syndicats sur le terrain et celles du PS sur le plan politique, sont déterminantes pour que, dans la mesure du possible, ces collègues étranger-ère-s soient considéré-e-s différemment de simples bras à produire. Notre rôle est de les traiter comme nous l'exigeons pour les travailleur-se-s suisses.

Les mesures d'accompagnement aux accords sur la libre circulation des travailleur-se-s sont des conditions de base pour que cette libre circulation soit efficace et surtout humaine en tous points de vue. Certes, tout n'est pas parfait mais nous sommes là pour que cela change et ceci est une lutte continue que nous ne devons pas abandonner. En ce sens, le PS Suisse s'engage en faveur de mesures d'accompagnement concrètes dans les domaines du logement, de la protection du marché du travail et de la formation.

Personne ne peut contester le droit de travailler (ou d'étudier) là où on estime que c'est indispensable pour son avenir, pour ses connaissances, pour sa famille. « On » ne prend pas le travail des Suisses, « on » occupe simplement les places de travail que plus personne ne veut, provoquant une pénurie qu'il faut combler. Mais aux conditions qu'exigent les conventions collectives de travail, exigences qui doivent se développer à l'ensemble des travailleur-se-s en Suisse, et non seulement à 45 % d'entre eux.

Mais de cela, l'UDC n'en veut pas ! Et c'est pour ça qu'elle a lancé son initiative « contre l'immigration de masse » qui, en cas d'acceptation, réduirait à néant les mesures d'accompagnement difficilement négociées avec l'UE. Trompeuse et malhonnête, voilà ce que cette initiative propose. C'est donc avec conviction que je voterai « NON » le 9 février prochain.



**Eric Voruz**  
conseiller national (VD)





## Ce train ne passera pas deux fois !

Comme un montage de lego aux innombrables pièces, la construction a pris du temps... Il faut maintenant monter dans ce train, il ne repassera pas. L'examen du dossier FAIF par la Commission des transports du Conseil des Etats a nécessité près d'une année de travaux et une douzaine de rapports complémentaires sur les différents volets les plus sensibles : sources financières pour alimenter le nouveau fonds, choix des projets à réaliser en priorité, ampleur de la première étape, jalons pour la prochaine étape, etc. Cette lente maturation était indispensable pour parvenir à un large consensus – unanimité au Conseil des Etats et large soutien au Conseil national – et elle a finalement produit un savant arrangement.

### Notre réseau ferré constitue le maillon fort de notre mobilité

Si notre pays veut conserver un niveau élevé de mobilité, alors il doit développer en priorité ses transports publics. Ceci n'est nullement une position idéologique mais résulte de quelques réalités qu'on ne peut pas ignorer.

La première de ces réalités est que les transports publics sont au service de l'ensemble de la population. Car même si le taux de motorisation est élevé dans notre pays, il n'y a jamais qu'une personne sur deux qui dispose d'une voiture pour effectuer ses déplacements. L'autre moitié est tributaire des transports publics. Heureusement, ces derniers irriguent une grande partie du territoire habité de notre pays, y compris là où les coûts dépassent largement les recettes. Le service public n'est pas un vain mot en cette matière.

Les encombrements croissants sur le réseau routier et les millions d'heures perdues dans les embouteillages sont une deuxième réalité qui justifie la priorité donnée au rail.

Enfin, il faut ménager notre environnement et notre cadre de vie. Mieux vaut un train avec 1000 personnes à bord que 600 voitures qui se suivent...

### Tout le monde contribuera et tout le monde profitera !

Il est bien vrai que chacun sera appelé à contri-

**Au total, ce sont environ 4 milliards de francs qui seront investis en Suisse occidentale entre 2018 et 2025.**

buer au financement du développement et de l'entretien du réseau ferroviaire. Mais tout le monde en profitera également, utilisateur des transports publics ou non. Devant l'engorgement croissant du réseau routier, il faut bien investir là où existe la solution la plus rationnelle, à savoir dans les transports publics. Même d'un point de vue purement égoïste, les personnes qui ne se déplacent qu'en voiture ont intérêt à ce qu'un maximum de voyageurs utilise les transports publics...

### Un rattrapage indispensable pour la Suisse occidentale

L'aspect « romand » doit également être souligné. Plus de deux milliards de francs seront investis pour adapter les gares de Genève et de Lausanne et pour d'autres mesures situées entre Genève et Berne. De plus, des aménagements seront réalisés dans le nœud de Berne et entre Berne et Thoune sur l'axe du Lötschberg pour près d'un milliard et demi de francs. A cette liste s'ajoute le tunnel de Gléresse qui supprimera le seul tronçon à voie unique entre Genève et Romanshorn par le Pied du Jura. Ces aménagements profiteront automatiquement aux autres régions de Suisse romande. Au total, ce sont environ 4 milliards de francs qui seront investis en Suisse occidentale entre 2018 et 2025. Une telle aubaine ne se reproduira pas de sitôt!

Claude Hêche  
conseiller aux Etats (JU)



# « La dignité humaine doit être

**Son engagement politique fut une suite logique de son travail en qualité de directrice de la Fondation pour la protection des consommateurs (Stiftung für Konsumentenschutz), dont elle assumera, par la suite, la Présidence. Après un parcours politique communal et au sein des deux Chambres du Parlement fédéral, Simonetta Sommaruga accède au Conseil fédéral pour succéder à Moritz Leuenberger. Entrée en fonction le 1<sup>er</sup> novembre 2010, Simonetta Sommaruga occupe depuis cette date la fonction de Cheffe du Département fédéral de justice et police (DFJP). Elle assume, en 2014, la vice-présidence du Conseil fédéral. Rencontre et tour d'horizon des enjeux politique 2014 de son Département avec cette passionnée de piano, de littérature, de marche et de jardinage...**

«Socialistes.ch»: Simonetta, as-tu pris de bonnes résolutions politiques pour la nouvelle année ?

Simonetta Sommaruga: J'ai pris une résolution à très court terme, mais qui n'en est pas moins importante. Nous devons impérativement remporter la votation sur l'initiative UDC contre l'immigration de masse. Il ne s'agit pas d'une votation à simple portée symbolique, cette initiative pose des questions fondamentales de système. Nous devons être unis pour contrer cette initiative et nous assurer qu'un maximum de votant-e-s participe à cette votation.

Où se situe le principal problème de l'initiative ? Tout d'abord dans le fait de réduire les étranger-ère-s à la simple notion de « forces de travail ». Les requérant-e-s d'asile seraient également soumis à des contingents et ce n'est pas là une vision de l'être humain que je peux partager. Deuxièmement, l'initiative isole complètement la Suisse du reste de l'Europe, notre principal partenaire. De plus, si l'initiative devait être appliquée à la lettre, la préférence nationale conduirait à une nette discrimination des « secondos ». Enfin, la gigantesque bureaucratie qu'impliquerait cette initiative m'inquiète vraiment.

Alors que l'UDC se montre toujours très critique vis-à-vis de l'Etat...

En effet, c'est d'autant plus surprenant.

Sera-t-il possible de convaincre les gens que cette initiative ne résoudra aucun problème ?

Je constate un très grand besoin d'information. Il est essentiel de pouvoir discuter avec la population et d'expliquer que cette initiative n'apportera pas la moindre solution. Il n'est même pas certain qu'elle freinera l'immigration. En effet, dans les années 60, malgré le système de contingent qui était en place, l'immigration n'a jamais été réduite.

Comment résoudre ces problèmes ? Le PS demande un renforcement des mesures d'accompagnement. Est-ce la bonne voie ?

Oui, tout à fait. Les mesures d'accompagnement qui ont été adoptées lors de l'entrée en vigueur de la libre circulation des personnes sont un grand succès de notre Parti. La croissance de notre pays nécessite des mesures d'accompa-

**En effet, dans les années 60, malgré le système de contingent qui était en place, l'immigration n'a jamais été réduite.**

gnement. J'entends ces mesures au sens large: des logements à prix abordable, la protection de nos paysages, en finir avec le mitage du territoire et poursuivre le développement de nos transports publics. Ces mesures complémentaires doivent également être prises en parallèle aux mesures habituellement citées dans le marché du travail.

Certaines voix s'élèvent pour critiquer le fait que le PS, sur les questions migratoires, est trop éloigné des inquiétudes de la population. Partages-tu ce point de vue ?

Le débat sur la migration a été, durant des nombreuses années, totalement polarisé entre gauche et droite. Longtemps, peut-être durant trop longtemps, le PS a considéré certaines positions comme tabou. Mais les choses ont évolué. Ce thème a été abordé et débattu de manière large, ce que je salue. Je suis d'avis que le Parti pourrait empoigner ces thématiques de manière encore plus intensive.

La thématique de l'asile fait partie intégrante du débat sur la migration et préoccupe la population. En qualité de conseillère fédérale, comment peux-tu répondre à ses inquiétudes, tout en garantissant des procédures d'asile équitables ?

Dans ce débat très polarisé, mon objectif est de parvenir à rétablir une certaine unité. La base de discussion doit permettre à des personnes qui nécessitent une protection de venir dans notre pays pour y recevoir l'aide dont elles ont besoin. J'ai une intense collaboration avec les cantons, afin de parvenir à une accélération des procédures de demandes d'asile, tout en renforçant la protection juridique des demandeurs d'asile. Je pense que nous pouvons, dans ce sens, faire plus pour les requérant-e-s d'asile et les réfugié-e-s. Les personnes qui peuvent rester doivent être intégrées aussi vite que possible. A l'inverse, les personnes qui ne remplissent pas les conditions doivent recevoir une décision rapidement, sans devoir attendre des années.

Dans le cadre du contingent de réfugié-e-s syrien-ne-s, quelles sont les mesures concrètes qui seront prises pour leur accueil en Suisse ?

Il était très important pour moi de renouer avec notre tradition humanitaire. Nous avons un programme d'intégration spécifique pour certains groupes de réfugié-e-s. Ces personnes, principalement des femmes et des enfants, ont souvent vécu des traumatismes importants. Nous devons donc concentrer nos efforts pour leur permettre de se donner de nouveaux repères et de se construire, dès que possible, une nouvelle autonomie. Nous devons nous investir énormément pour y parvenir, avec les cantons, et nous y travaillons de manière sérieuse.

**La croissance de notre pays nécessite des mesures d'accompagnement.**

Peu après ton entrée en fonction, tu avais avoué, dans une interview de février 2011 consacrée au journal « links » (ndlr le pendent alémanique de « socialistes.ch »), que le DFJP n'avait pas forcément été ton premier choix. Comment te sens-tu aujourd'hui au sein de ce Département ?

Je suis vraiment très à l'aise dans mon Département. Je peux l'illustrer au travers d'un petit exemple. Peu avant Noël, je me suis rendue à

# au centre de notre action »

Jessica Allemann



l'Office des migrations (ODM), et plus précisément chez les collaborateurs et collaboratrices du service postal. Au sous-sol, j'ai pu voir les dossiers qui y étaient classés: 1,1 million de dossiers de naturalisations et de requérant-e-s d'asile! Et derrière chacun de ses dossiers se trouve une personne, un destin, une histoire de vie. C'est un exemple symptomatique de mon Département, qui traite des dossiers très émotionnels et humains. Pas uniquement dans le domaine des migrations, mais aussi sur des questions de société, qui concernent très directement les gens. Et pour répondre à toutes ces questions, la dignité humaine doit être au centre de notre action.

**Pour terminer, quel thème te tient le plus à cœur pour cette nouvelle année ?**

Très clairement le rejet de l'initiative contre l'immigration de masse. Nous ne devons pas bloquer tout le pays avec des projets qui l'isolent comme celui-ci. C'est pourquoi nous devons toutes et tous nous rendre aux urnes le 9 février prochain. Cette discussion sur l'immigration doit nous inciter à nous poser des questions essentielles: quelle Suisse voulons-nous, quelle croissance souhaitons-nous? Le PS a beaucoup de bonnes propositions qu'il peut présenter à la population. Pour cela, nous devons travailler ensemble et je m'en réjouis d'avance

Propos recueillis par Lisa Schädel  
Traduction par Gaël Bourgeois

## SIMONETTA SOMMARUGA

### Formation

1980: pianiste au Conservatoire  
1983: perfectionnement en Californie et à Rome  
1991: demi-licence en littérature anglaise et espagnole à l'Université de Fribourg

### Parcours politique

1986: Adhésion au PS Suisse  
1997-2005: Conseil municipal de Köniz (BE)  
1999-2003: Conseil national  
2003-2010: Conseil des Etats  
Depuis 2010: Conseil fédéral

## MÉDICAMENTS

# La vente à l'unité pour réduire le gaspillage

**En Europe, et plus encore aux Etats-Unis, un médicament sur deux n'est pas consommé ! En Suisse, selon l'Office fédéral de l'environnement, 30% des médicaments achetés ne sont pas consommés. En 2008, chaque Suisse a dépensé en moyenne 770 francs pour l'achat de médicaments ! Si l'on applique le taux de 30% de gaspillage par an, cela signifie que chacun d'entre nous aurait jeté près de 230 francs à la poubelle...**

Ce gaspillage honteux, et peu écologique, coûte très cher aux collectivités. Certains pays l'ont bien compris, résistant aux lobbys pharmaceutiques ou de certains commerçants, ils ont expérimenté le conditionnement unitaire dans les pharmacies. C'est le cas des Etats-Unis, de la Grande-Bretagne et du Canada. En France, l'Agence nationale de Sécurité du Médicament est favorable depuis longtemps à cette expérimentation. Beaucoup de ministres, de gauche comme de droite l'ont un jour envisagé, mais il aura fallu attendre la ministre socialiste Marisol Touraine pour lancer ce chantier, certes périlleux, vu les obstacles de groupes de pression économiques ou financiers !

Vendre les médicaments à l'unité réduit non seulement le gaspillage, mais aussi l'automédication, qui entraîne trop souvent de graves conséquences chez les aîné-e-s. On pourrait ainsi résoudre le problème des microbes qui deviennent résistants lorsqu'un malade ne suit pas jusqu'à son terme le traitement antibiotique qui lui a été prescrit.

Cette mesure permettrait sans doute aux pharmaciens de renforcer leur rôle indispensable de conseiller, complémentaire au rôle du médecin, et marginaliserait certaines chaînes de pharmacies, da-

vantage axées sur le profit et la rentabilité, que le conseil ou le soutien personnalisés. Certains objectent que la manipulation des médicaments à l'unité présenterait un risque sur le plan hygiénique! Cet argument ne tient pas à l'ère des gants et des produits de lavage des mains hyper-sophistiqués!

Parmi les opposants, on trouve aussi ceux qui prétendent que ces manipulations de médicaments auraient un coût en temps et argent, donc ne diminueraient pas le coût pour les caisses-maladie! A cela, on répond que l'expérimentation se contentera dans un premier temps de certains antibiotiques, méthode qui permettrait de prouver par la suite l'efficacité ou non de cette initiative. De plus, la vente à l'unité pourrait garantir la sécurisation de l'identification et les conditions de conservation au domicile des patients par la mise en piluliers hebdomadaires, surtout pour les aîné-e-s.

Lors de la session de décembre, j'ai déposé un postulat intitulé: «Réduire le gaspillage. Vendre les médicaments à l'unité». Ce postulat invite le Conseil fédéral à analyser la possibilité

d'expérimenter la vente à l'unité de certaines médicaments (par ex. antibiotiques), de tester l'efficacité ou non de la mesure et, en cas de succès, d'étendre cette dernière à d'autres médicaments. Ce postulat a été signé par des membres de tous les partis siégeant sous la Coupole.

**Cette mesure permettrait sans doute aux pharmaciens de renforcer leur rôle indispensable de conseiller, complémentaire au rôle du médecin.**

Il ne suffit pas de crier ou de hurler, à juste titre, contre les hausses des primes des caisses en début de chaque année civile, il faut aussi proposer des mesures pertinentes et concrètes avant le passage à la caisse publique...

**Manuel Tornare**  
conseiller national (GE)



## AGENDA

**PS Suisse** [www.pssuisse.ch](http://www.pssuisse.ch)

- 9.2.14: Votations fédérales
- 5.2.14, 18.30h: Coordination romande, Lausanne
- 5.3.14, 18.30h: Coordination romande, Lausanne
- 3-21.3.14: Session de printemps des Chambres fédérales
- 28.3.14: Conférence de coordination (CoCo) Suisse, en Suisse romande
- 29.3.14: Assemblée des délégué-e-s, en Suisse romande

**Femmes Socialistes Suisses**[www.ps-femmes.ch](http://www.ps-femmes.ch)

- 22.2.14, 13h00: Conférence des Femmes socialistes sur la prévoyance vieillesse et le droit aux pensions alimentaires, Berne

**JS Suisse** [www.jss.ch](http://www.jss.ch)

- 15.2.14, 13h00: Conférence des sections JS Suisse à Berne
- 15-16.3.14, 11h30: Assemblée annuelle de la JS Suisse à Berne (centre culturel Progr)
- 17-20.4.14: Camp romand de la JS à L'Abbaye (VD)

**PS 60+** [www.ps60plus.ch](http://www.ps60plus.ch)

- 26.2.14, 13h15: Séance du comité, Berne

**Fribourg** [www.ps-fr.ch](http://www.ps-fr.ch)

- 12.3.14, 20h00: Congrès du PSF, lieu à définir
- 30.4.14: Assemblée des membres, lieu à définir

**Genève** [www.ps-ge.ch](http://www.ps-ge.ch)

- 15.1.14, 20h00: Assemblée générale (initiative de l'UDC pour la traversée du lac et débat sur la régularisation du marché du cannabis pour améliorer la sécurité en ville) – Rue des Voisins 15 à Genève
- 28.1.14, 19h00: Commission santé sur la Caisse maladie publique, au siège du PS genevois
- 8.2.14, 8h30: Assemblée des délégué-e-s du PS genevois (bilan des élections cantonales d'octobre et novembre 2013)
- 22.3.14: Congrès du PS genevois, Salle communale de Plan-les-Ouates (7, Rue des Chevaliers-de-Malte)
- Pour les stands politiques pour la campagne des votations du 9 février 2014, prendre contact avec le secrétariat du PS genevois ([psg@ps-ge.ch](mailto:psg@ps-ge.ch) / 022 338 20 70)

**Neuchâtel** [www.psn.ch](http://www.psn.ch)

- 21.1.14, 20h15: Comité cantonal à Neuchâtel
- 30.1.14, 19h00: Rencontre des président-e-s de sections à Neuchâtel
- 8.2.14, 14h00: Congrès du PSN aux Brenets (salle de spectacles)

**Valais romand** [www.psvr.ch](http://www.psvr.ch)

- 22.1.14, 20h00: Rencontre avec la population à Riddes
- 20.2.14, 20h00: Rencontre avec la population sur le Haut-plateau
- 27.3.14, 20h00: Rencontre avec la population à Troistorrens
- 16.4.14, 20h00: Comité du PS Valais romand, Maison du peuple à Sion

**Vaud** [www.ps-vd.ch](http://www.ps-vd.ch)

- 18.1.14, 14h00: Manifestation Non à l'initiative « Financer l'avortement est une affaire privée » à Lausanne, place Saint-François
- 22.1.14, 20h00: Commission de solidarité internationale à Lausanne, maison du peuple
- 28.1.14, 12h15: Commission culturelle à Lausanne, maison du peuple
- 4.2.14, 20h00: Commission énergie et environnement à Lausanne, maison du peuple
- 10.2.14, 19h00: Commission logement à Lausanne, maison du peuple
- 22.3.14, 14h00: Congrès ordinaire du PS Vaud à Chavannes

## Réserve la date ! L'Université d'été a lieu du 7 au 10 août 2014 à Chandolin (VS)

Les jeunes socialistes le connaissent depuis longtemps déjà: le Grand Hôtel de Chandolin, en Valais. A presque 2000 mètres d'altitude, on parle très bien de politique – depuis des années se déroule sur place le camp d'été de la JS Suisse. Le PS Suisse se réjouit de pouvoir désormais présenter la nouvelle offre de formation aux membres, à leurs ami-e-s et à leur famille: une Université d'été de trois jours, du 7 au 10 août au Grand Hôtel Chandolin. Déconnectées des affaires courantes, la société et la politique seront discutées avec les membres et les sympathisants du Parti socialiste.

A côté d'une petite liste d'activités divertissantes, un programme de formation continue varié et intéressant sera proposé. Voici en avant-première quelques-uns des titres de travail de l'Université d'été 2014: « Une démocratie économique concrète », « Environnement 2050 », « Une caisse maladie publique », « L'Europe », « La rhétorique » ou encore « la participation et la démocratie ». Des membres socialistes de toutes les régions de Suisse prendront part à ces présentations et discussions. L'occasion pour les membres de faire connaissance, de se mettre en réseau et d'échanger. Pour l'instant, la priorité est de réserver la date !



**Symposium du syndicat Unia**

# **Salaires minimums légaux en Europe**

**Après l'Allemagne, bientôt la Suisse ?**

**Vendredi 7 février 2014**

**Secrétariat central Unia, Weltpoststr. 20, Berne, salle A**

21 Etats européens, dont la France, appliquent un salaire minimum légal. L'Allemagne s'apprête à en introduire un après l'avènement de la nouvelle Grande coalition entre le CDU et le SPD. En Suisse, la votation pour l'initiative sur les salaires minimums devrait avoir lieu en mai 2014.

C'est dans ce contexte que le syndicat Unia vous invite à un symposium.

Celui-ci s'adresse aux syndicalistes, aux étudiant-e-s ainsi qu'aux autres personnes s'intéressant aux questions sociopolitiques. La journée est gratuite.

Traduction allemand-français assurée, ateliers de réflexion selon annonce.

**Unia se réjouit de vous accueillir nombreux et de vivre avec vous des débats animés.**

**Inscription avant le 20 janvier 2014 sous [www.unia.ch/symposium](http://www.unia.ch/symposium) ou par téléphone au 031 350 23 09.**

**Organisation:** Unia

**Avec le soutien du** Syndicat suisse des services publics SSP, du syndicat des médias et de la communication, Syndicom, du Syndicat du personnel des transports SEV, d'AvenirSocial, action sociale en Suisse, de l'Association du personnel de la Confédération, du syndicat du personnel de cabine Kapers/Cabin Crew Union, de l'Association suisse des employés de banque ASEB et du Réseau de réflexion.

**UNIA**